

Les verbes : les relations entre les temps des verbes communs ¹

les verbes : les relations entre les temps des verbes communs	1
L'infinitif	1
Les temps simples vs les temps composés	2
L'indicatif	4
Le présent	4
L'impératif	5
Le passé	6
Le futur	9
Le conditionnel	11
Le conditionnel présent	11
Le conditionnel passé	12
Le subjonctif	13
Le subjonctif présent	13

L'infinitif

L'infinitif est la forme du verbe **non conjugué** et termine avec un -er, -ir, ou -re. L'infinitif est le point de départ pour tous autres types de conjugaison.

On utilise l'infinitif dans les phrases dans trois cas :

1. Au début d'une phrase (souvent au cas d'un ordre). Par exemple :

Fermer la porte ! **S'asseoir** sur la chaise ! **Rendre** les livres à la bibliothèque !

« Fermer », « s'asseoir » et « rendre » sont tous des verbes qui donnent les ordres au début de la phrase et donc, ils sont tous à l'infinitif.

2. Après une préposition (à, de, pour, avec, etc.). Par exemple :

J'ai lu ce livre *pour être capable de le discuter* en classe.

¹ Ce document tente d'expliquer les règles régulières des verbes en général. Il y a toujours des exceptions en français et on ne peut pas toutes les discuter.

« Pour » et « de » sont les prépositions et « être » et « discuter » sont à l'infinitif parce qu'ils suivent des prépositions.

3. Après un autre verbe conjugué. Par exemple :

Le weekend, il aime aller au cinéma.

Dans ce cas, le verbe « aller » reste à l'infinitif parce qu'il suit le verbe « aimer ».

Les temps simples vs les temps composés

Il y a deux types de conjugaison en français : les *temps simples* et les *temps composés*.

Les conjugaisons au **temps simple** constituent d'une racine de l'infinitif et une terminaison du temps de verbe. Pour créer la **racine**, on enlève simplement la terminaison de l'infinitif (-er, -ir, -re) : Verbe – terminaison = **racine**.

Par exemple :

Parler – er = **parl-** Ralentir – ir = **ralent-** descendre – re = **descend-**

Les conjugaisons au **temps composé** constituent d'un **auxiliaire** et le **participe passé**.

L'auxiliaire peut être un de deux verbes : *avoir* ou *être*. La plupart des verbes prennent l'auxiliaire *avoir*, mais il y a des exceptions qui prennent l'auxiliaire *être*. Les verbes qui prennent l'auxiliaire *être* sont les verbes d'aller et venir : il y a des trucs pour les souvenirs comme « la maison d'être » et DR MRS VANDERTRAMP.

Le **participe passé** constitue de la racine du verbe et une de trois terminaisons : -é pour les verbes -er, -i pour les verbes -ir, et -u pour les verbes -re.

Par exemple :

Parler → **parl-** + -é = **parlé** Ralentir → **ralent-** + -i = **ralenti**
Descendre → **descend-** + -u = **descendu**

Quand le **participe passé** suit l'auxiliaire « être », le participe passé *s'accorde* avec le sujet. On ajoute un « -e » pour les sujets avec les noms féminins et un « -s » pour les sujets avec les noms pluriels. Par exemple :

Elle est allée. Ils sont allés. Elles sont allées.

Cette phrase dit que chaque mardi soir, nous parlons : mardi prochain, je vais te téléphoner. C'est une habitude du *maintenant*. Alors, il prend le présent.

Le troisième cas où on utilise le présent est avec les généralisations. Par exemple :

Les Canadiens s'excusent toujours.

Cette phrase exprime un stéréotype. Tous les Canadiens ne s'excusent pas toujours : c'est une déréalisation, donc on utilise le présent.

Le dernier cas où on utilise le présent est pour un événement qui a commencé au passé et continue dans le *maintenant*. On utilise le mot « depuis » pour le signaler. Par exemple :

Depuis trois ans, il joue du piano.

Cette phrase dit qu'il a commencé de jouer le piano trois ans en passé et *maintenant*, il continue de le jouer. Alors, on utilise le présent.

L'impératif

L'impératif est un temps de verbe simple qu'on utilise pour donner les directions et les demandes. On peut former l'impératif dans deux façons différentes. Le premier est l'infinitif. On met l'infinitif au début de la phrase sans conjugaison pour donner une demande. Par exemple :

Fermer la porte !

L'autre manière qu'on peut créer l'impératif est avec le présent indicatif. Cela étant dit, on pourrait seulement créer l'impératif avec trois sujets : tu, nous, et vous. Avec « nous » et « vous » on conjugue l'impératif à la même façon du présent indicatif. Par exemple :

**Allons-y !
Calmez-vous !**

Quand on utilise le sujet « tu », on conjugue le verbe comme à la première personne (je) du présent indicatif. Par exemple :

**Ferme la porte s'il te plaît !
Assois-toi !**

Réponds-toi !

On peut utiliser n'importe quelle manière, mais avec chaque façon, on doit mettre le verbe au début de la phrase.

Le passé

On peut former le passé d'indicatif en trois différentes manières, avec trois différents temps de verbe : le **passé composé**, l'**imparfait** et le **plus-que-parfait**.

LE PASSÉ COMPOSÉ

Le passé composé, comme le nom suggère, est un temps composé. Pour ce temps, on conjugue l'**auxiliaire** au présent indicatif, et puis ajoute le *participe passé* avec l'accord s'il y en a besoin.

Les auxiliaires sont les verbes irréguliers, donc on les conjugue :

	avoir	être
je/j'	ai	suis
tu	as	es
il/elle/on	a	est
nous	avons	sommes
vous	avez	êtes
ils/elles	ont	sont

Alors, on crée les phrases au passé composé comme :

Jeudi soir, ils **ont mangé** au restaurant.
Ce weekend, elle **est allée** au cinéma.

Maintenant, on peut conjuguer le passé composé, mais quand l'utiliser ? En premier, on l'utilise avec un événement unique d'un seul moment, et peut-être quelque chose qui s'est passé soudainement et interrompt une autre action. Par exemple :

Tout à coup, la neige **a commencé** à tomber.
Soudainement, le chien **a échappé** de sa niche.
Je **suis allé.e** à la concessionnaire pour acheter une voiture.

Maintenant, on peut conjuguer l'imparfait, mais quand l'utiliser ? Il y a quelques différentes utilisations de l'imparfait. Le premier, c'est quand il y a un temps au passé général : une habitude, une date imprécise, les souvenirs ou les actions qui durent.

Quand il **était** petit, il **regardait** la télévision chaque samedi matin.

Cette phrase indique que cette action est passée pendant son enfance, mais elle ne dure plus. On utilise l'imparfait parce que ce n'est pas une date précise : ce n'est pas un samedi spécifique, mais tous les samedis. C'est une habitude.

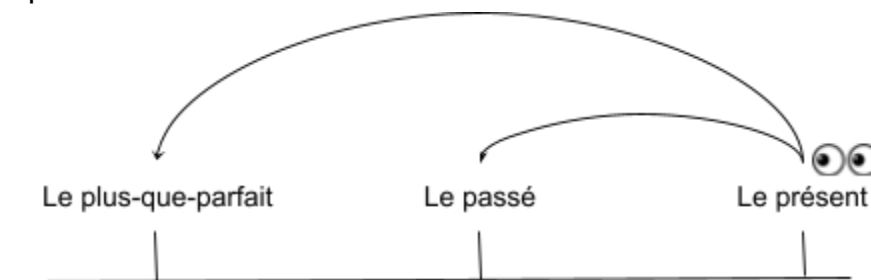
On utilise également l'imparfait avec les descriptions, les états et les sentiments ; ce sont souvent les informations/actions générales qui sont interrompues par une action soudaine. Par exemple :

Il **était** une fois, il y **avait** un petit enfant qui **habitait** dans la forêt et il **était** triste parce qu'il n'**avait** pas un ami.

Alors, cette phrase est comme un début d'un conte de fées ; on plante le décor, mais l'action n'a pas commencé.

LE PLUS-QUE-PARFAIT

Le plus-que-parfait est un temps de verbe composé. Ce temps de verbe constitue de l'**auxiliaire** à l'imparfait et le participe passé avec l'accord s'il y en a besoin. On utilise le plus-que-parfait pour indiquer que c'est une action passée qui s'est passée avant d'une autre action passée.



Les auxiliaires sont les verbes irréguliers, donc on les conjugue :

	avoir	être
j'	avais	étais
tu	avais	étais
il/elle/on	avait	était
nous	avions	étions
vous	aviez	étiez
ils/elles	avaient	étaient

On crée les phrases au plus-que-parfait comme :

Quand je suis arrivé.e à la gare, le train **était parti**.

Cette phrase dit que j'étais trop tard, et j'ai raté le train parce qu'il est déjà parti de la gare ; donc, on utilise le plus-que-parfait pour le train qui est parti.

Le futur

On peut parler à propos du futur dans trois différentes manières, et avec trois différentes configurations verbales : le **futur proche**, le **futur simple** et le **futur antérieur**.

LE FUTUR PROCHE

Le **futur proche** est unique en sa construction. On commence avec la conjugaison du verbe « aller » au présent indicatif et puis le verbe d'action futur à l'infinitif. Par exemple :

aller	
je	vais
tu	vas
il/elle/on	va
nous	allons
vous	allez
ils/elles	vont

sujet : nous verb : arriver
 ↓ ↓
 aller : allons infinitif : arriver

Nous **allons arriver**.

On utilise le futur proche au registre familier, et on l'utilise le plus souvent dans la communication orale. C'est pour les événements quotidiens ou les événements qui viennent bientôt. Par exemple :

Je **vais faire les courses**.

LE FUTUR SIMPLE

Le **futur simple**, comme le nom suggère, est un temps simple qui est composé d'une racine et une terminaison. Pour le futur simple, les racines terminent avec un « r ». Pour les verbes de « -er » et « -ir » la racine est l'infinitif, et pour les verbes de « -re » on enlève le « e » final. Par exemple :

Manger → manger- partir → partir- descendre – e → descendr-

Puis, on ajoute la terminaison qui correspond au sujet du verbe :

je	-ai
tu	-as
il/elle/on	-a
nous	-ons
vous	-ez
ils/elles	-ont

Par exemple :

Le verbe : descendre Le pronom : tu
 ↓ ↓
 La racine : **descendr-** La terminaison : -as

Donc, la phrase : tu **descendras**

Au contraire du futur proche, le **futur simple** est au registre formel, et on l'utilise le plus souvent dans l'écriture. On l'utilise pour les événements plus loin dans le futur : les plans ou les prédictions. Souvent, c'est une situation qui a besoin d'une plus grande décision. Par exemple :

Nous **achèterons** une maison.

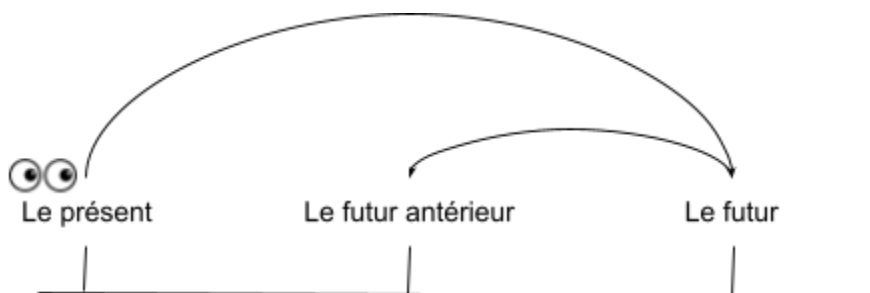
Cela indique que dans l'avenir, je voudrais acheter une maison, mais pas dans le court terme ; c'est quelque chose plus loin dans le futur. On utilise le futur simple fréquemment avec les expressions du temps aussi : quand, lorsque, etc. Par exemple :

Quand vous **terminerez** vos études, vous **obtiendrez** vos diplômes.

Cela dit que vous devrez terminer vos études avant d'obtenir vos diplômes, mais il a une certaine certitude que vous réussirez.

LE FUTUR ANTÉRIEUR

Le **futur antérieur** est un temps du verbe composé. Ce temps constitue de **l'auxiliaire** au futur simple et le participe passé avec l'accord s'il y en a besoin. Il fonctionne un peu comme le plus-que-parfait, mais opposé. On l'utilise pour décrire un événement au futur qui se passe avant d'un autre événement au futur.



Les auxiliaires sont les verbes irréguliers, donc on les conjugue :

	avoir	être
j'	aurai	serai
tu	auras	seras
il/elle/on	aura	sera
nous	aurons	serons
vous	aurez	serez
ils/elles	auront	seront

On utilise souvent le futur antérieur avec les expressions du temps qui indique que l'événement a déjà terminé, comme « après que », pour indiquer qu'il vient avant une autre action future chronologiquement. Par exemple :

Il est parti tard et donc, il arrivera à la gare après que le train **sera parti**.

Cela dit que l'événement que le train part passe avant que l'événement qu'il arrive : parce qu'il est parti tard, il ratera le train. Donc, on utilise le futur antérieur pour indiquer cette chronologie.

Le conditionnel

Le conditionnel présent

Le conditionnel présent est un temps de verbe simple, et un mélange du futur simple et de l'imparfait. On utilise la même **racine** que *le futur simple* (qui termine en « -r ») et les **terminaisons** de *l'imparfait*.

Par exemple :

Le verbe : manger	Le pronom : je
↓	↓
La racine : manger-	La terminaison : -ais

Donc, la phrase : je **mangerais**

Le verbe : partir	Le pronom : nous
↓	↓
La racine : partir-	La terminaison : -ions

Donc, la phrase : nous **partirions**

Le verbe : descendre	Le pronom : elles
↓	↓
La racine : descendr-	La terminaison : -aient

Donc, la phrase : elles **descendraient**

Maintenant, on peut conjuguer le conditionnel présent, mais quand l'utiliser ? Le premier cas où on utilise le conditionnel présent, c'est avec les hypothèses. Parce que les hypothèses ne sont pas certaines, on ne peut pas utiliser l'indicatif ; l'usage du conditionnel indique qu'il y a un élément d'incertitude. Par exemple :

Les extra-terrestres **pourraient** exister.

Cela dit qu'il y a une chance que les extraterrestres existent, mais ce n'est pas nécessairement vrai ; donc on utilise le conditionnel. Sous la catégorie des hypothèses, il y a, aussi, un formulaire pour créer les hypothèses avec le mot « si ». Quand on a le mot « si » plus un verbe à l'imparfait, le deuxième verbe dans la phrase doit être au conditionnel. Par exemple :

Si + *imparfait*... **conditionnel présent**

Si j'avais un million de dollars, je t'achèterais une maison.

Cela dit que si la première condition est vraie, le deuxième serait vrai aussi. La première phrase verbale est le paramètre qui qualifie la probabilité que la deuxième phrase verbale passera. Dans ce cas, l'achète d'une maison dépend de la condition que j'ai un million de dollars ; donc, on utilise le conditionnel. Les deux derniers cas où l'on utilise le conditionnel sont avec les souhaits et la politesse (la politesse est une forme des souhaits et on va les discuter). Avec la politesse, on exprime qu'on souhaite que quelque chose se passe, mais on n'exige pas pour quelque chose. Par exemple :

Je voudrais prendre une tasse de thé et une chocolatine, s'il vous plait.

Au lieu de...

Je veux prendre une tasse de thé...

Avec la première phrase, la personne exprime un souhait pour une tasse de thé et une chocolatine, mais avec la deuxième phrase, c'est plus comme une exigence qui est considérée comme moins polie. Le conditionnel est moins fort que le présent indicatif parce qu'il y a un élément d'incertitude ou de choix, et pour cette raison, on l'utilise pour les formules de la politesse.

Le conditionnel passé

Le **conditionnel passé** est un temps de verbe composé. Ce temps constitue de l'**auxiliaire** au conditionnel et le participe passé avec l'accord s'il y en a besoin.

Les auxiliaires sont les verbes irréguliers, donc on les conjugue :

	avoir	être
j'	aurais	serais
tu	aurais	serais
il/elle/on	aurait	serait
nous	aurions	serions
vous	auriez	seriez
ils/elles	auraient	seraient

On peut utiliser le conditionnel passé pour exprimer les regrets ou les actions regrettables (en anglais ce sont les situations de “*should have, could have, would have*”). Par exemple :

Vous saviez que votre devoir est remis, et vous l'auriez dû le compléter.

Cela dit que les élèves savent qu'il y a une attente, qu'ils complèteront leurs devoirs. Parce qu'ils n'ont pas les complétés, l'enseignant

exprime leur déception ; les élèves auraient dû compléter leurs devoirs (le “*should have*”).

De plus, on peut utiliser le conditionnel passé avec le plus-que-parfait pour exprimer les souhaits et regrets hypothétiques du passé avec le « si ». Par exemple :

Si + *plus-que-parfait*... **conditionnel passé**

Si nous avions su qu'il va pleuvoir, nous ne **serions pas allés** à la plage.

Cela dit que si le premier événement était vrai, le deuxième serait vrai aussi ; c'est une façon pour exprimer les regrets et donc on emploie le conditionnel passé.

Le subjonctif

Le subjonctif présent

Le subjonctif présent est un temps simple qui est composé d'une racine et une terminaison. Avec le subjonctif présent, on crée la racine avec le temps présent indicatif de verbe de la troisième personne plurielle (ils). On conjugue le verbe avec « ils » et puis, enlève le « -ent ». Par exemple :

mangent - -ent = **mang-** finissent - -ent = **finiss-** prennent - -ent = **prenn-**

En premier, on utilise le subjonctif avec les expressions d'incertitude, comme « douter que », « il semble que », « ne pas croire que », « ne pas penser que », etc. Par exemple :

Je ne crois pas que nous **finissions** notre projet à l'heure.

Deux exceptions pertinentes sont « croire que » et « pense que ». Quand ces expressions sont mises à la forme négative, on doit utiliser le subjonctif. Mais quand ces phrases restent à la forme affirmative, on n'utilise pas le subjonctif ; l'idée est que si l'on pense ou croit quelque chose, il y a plus de certitude que si l'on ne pense pas ou ne croit pas quelque chose. Par exemple :

Je crois que nous **finirons** notre projet à l'heure. (le futur simple)

v.s.

Je ne crois pas que nous **finissions** notre projet à l'heure. (le subjonctif)

De plus, on utilise le subjonctif avec les expressions d'obligation, comme « il faut que », « il est nécessaire que », « il est essentiel que », etc. Par exemple :

Il faut que tu **ranges** ta chambre.

En outre, on utilise le subjonctif avec les expressions de volonté, comme « vouloir que », « souhaiter que », « désir que », etc. Par exemple :

Je veux qu'elle **m'entende**.

Enfin, on utilise le subjonctif avec les expressions des émotions, comme « être triste que », « être content que », « être peur que », etc. Par exemple :

Ils sont surpris que vous **soyez** là.